Pass métiers

dans l'industrie, les services & le commerce















Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire : une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ POUR TOI INCROYABLE...



- D'approcher le monde du travail de très près.
- De faire le tri des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour signer un contrat d'apprentissage quand le moment sera venu.
- De commencer à travailler ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER UNE ENTREPRISE!



- Fais jouer ton réseau: regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des" bonnes adresses":
- **Clique** sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie locale et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- **Appelle** la Chambre de Commerce et d'Industrie, nos conseillers répondront à tes questions.

IL TE FAUT PASSER PAR PLUSIEURS ÉTAPES INDISPENSABLES



- Dès que tu as trouvé ton entreprise, la Chambre de Commerce et d'Industrie valide la mise en oeuvre de PASS'métiers en établissant la convention de stage.
- Tu remplis la convention avec l'entreprise et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- Tu définiras avec l'employeur le déroulé, et l'organisation de ton stage.



CÔTÉ PRATIQUE : TOUT EST OPEN OU PRESQUE!

- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois!
- **Découvre** 2 métiers dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil si elle peut te proposer un contrat par alternance.
- A ta demande, la Chambre de Commerce et d'Industrie prend contact avec le chef d'entreprise **pour l'informer sur le contrat d'apprentissage.**







... UNE SEMAINE POUR CHOISIR!







+ d'infos sur : www.landes.cci.fr/passmetier

Votre correspondant PASS'métiers

Anne JUZAN

Conseillère Apprentissage et Orientation anne.juzan@landes.cci.fr 05 58 05 44 53 / 07 87 20 20 11

